

LA PRÉSIDENTE BELGE DE L'UNION EUROPÉENNE : UNE BELLE MOISSON DE TROPHÉES

La Belgique a assumé de juillet à décembre 2010 la présidence de l'Union européenne. Celle-ci a débuté dans un climat de grande incertitude. C'était la première fois, en effet, qu'une telle présidence devait être exercée d'emblée par un gouvernement chargé uniquement des «affaires courantes». On se posait des questions sur l'éventualité de l'installation d'un nouveau gouvernement au cours de la présidence, et sur la manière dont se déroulerait, dans ce cas, la passation des dossiers européens. Il y avait surtout des doutes concernant l'entrain avec lequel des ministres belges allaient s'acquitter de leur mission européenne: préoccupés plutôt par la politique nationale, n'auraient-ils pas la tête ailleurs?

Après coup, force est de constater que les choses se sont bel et bien déroulées en bonne et due forme. Un pays assurant aujourd'hui la présidence européenne est moins sous les feux de la rampe qu'auparavant. Naguère, les ministres du pays chargé de la présidence représentaient aussi l'Union dans le reste du monde, mais de nos jours le président Van Rompuy et la ministre des Affaires étrangères Ashton ont en grande partie repris ce rôle. Présentement on juge une présidence surtout d'après sa capacité à forcer la décision dans des dossiers compliqués. Cela signifie qu'il importe de chercher, souvent dans les coulisses, l'ultime compromis acceptable pour les États membres (et souvent aussi pour le Parlement européen).

Les ministres belges ont très vite pu engranger leurs premiers succès. C'est surtout la percée au niveau de la réglementation européenne concernant le contrôle des banques, au début de l'automne 2010, qui a été très remarquable. Après des mois d'impasse totale, les négociations ont tout de même abouti à un accord. La réglementation demeure en deçà des ambitions initiales mais n'en constitue pas moins un renforcement par rapport à la situation actuelle.

Un accord s'est également dégagé sur des règles relatives aux fonds spéculatifs et sur



Début juillet 2010: Miguel Ángel Moratinos, ministre espagnol des Affaires étrangères, transmet la présidence de l'Union européenne à Yves Leterme (à droite, ° 1960), Premier ministre d'un gouvernement en «affaires courantes».

quelques engagements prudents concernant les agences de notation. De plus, un accord de libre marché très poussé a été conclu avec la Corée du Sud, et les conférences internationales sur la biodiversité (Nagoya) et le climat (Cancun) ont pu être préparées sans incidents. Il y a eu un accord sur les conditions concrètes auxquelles doit satisfaire une initiative citoyenne (à l'avenir un million de citoyens pourront faire inscrire un thème déterminé à l'ordre du jour européen) et le budget européen pour 2011 a été approuvé alors que les négociations s'étaient pendant longtemps trouvées dans une impasse. Des progrès notables ont été réalisés en matière de règles concernant l'étiquetage des denrées alimentaires, l'eurovignette (les poids lourds polluants devront payer davantage pour utiliser les routes européennes), la perception d'amendes pour des infractions au code de la route commises dans d'autres États membres et les droits des passagers d'autocars. Il n'a pas été possible de convaincre tous les pays de la nécessité d'une réglementation européenne concernant la protection des brevets d'invention, mais dans ce cas spécifique la présidence belge a proposé de continuer avec un groupe restreint de pays,

ce qui implique que le thème demeure inscrit à l'ordre du jour. Voilà quelques-uns seulement des nombreux trophées dont elle peut se glorifier.

Au cours de la deuxième moitié de 2010, d'autres décisions importantes encore ont été prises. Le mérite n'en revient pas toujours en premier lieu à la présidence belge, mais des diplomates ou ministres belges étaient toujours associés aux réunions cruciales qui ont permis d'avancer. Ainsi la plupart des obstacles entourant l'organisation du Service européen pour l'action extérieure (le ministère européen «des Affaires étrangères») ont-ils été aplanis, de sorte que ce service pourra rapidement être opérationnel. À la fin de décembre 2010, un fonds de sauvetage permanent a été créé pour les pays confrontés à de sérieux problèmes de finances publiques.

La pratique a en tout cas démontré qu'un gouvernement en affaires courantes est parfaitement à même de mener à bonne fin une présidence européenne. Les ministres démissionnaires disposaient de tout le temps nécessaire pour s'occuper de leurs dossiers européens. Vu rétrospectivement, le fait que l'on n'a pas mis en place un nouveau gouvernement belge entre juillet et fin décembre 2010 s'est

probablement avéré une bonne chose; dans le cas contraire, des nouveaux venus inexpérimentés auraient dû régler les affaires. Tout aussi importante était forcément la préparation, et c'est là que les diplomates belges ont joué un rôle important. Disposant d'une vaste expérience des dossiers européens, ils ont l'art de très bien discerner où se trouve le compromis ultime.

En même temps, le climat était favorable. La deuxième moitié de 2010 était un moment intéressant pour exercer la présidence européenne. Comme au cours de la première moitié de l'année il y avait encore des élections en Grande-Bretagne, le gouvernement britannique négociait en maniant le frein à main. Le second semestre de 2010 était une période exempte d'élections, de sorte que les pays pouvaient plus facilement s'engager au niveau européen. Ce deuxième semestre était par ailleurs toujours dominé par la crise. En dépit de toutes les nouvelles désastreuses qui l'accompagnent, une crise s'avère rarement paralysante au sein de l'Union européenne. En général, elle suscite plutôt une prise de conscience du fait qu'une approche européenne s'impose, et on se montre plus disposé à accepter des accords européens. Aussi, au cours de la présidence belge, des opportunités se sont-elles présentées nombreuses et alléchantes. Et on les a joliment saisies.

HENDRIK VOS

(TR. W. DEVOS)